

Se syndiquer est un droit, être à la CGT est un +

Adhérer à la CGT n'est pas un acte banal. C'est entrer dans une *maison* où la solidarité est le maître mot commun à tous. Notre conviction est bien que c'est **ENSEMBLE** que l'on peut faire bouger les choses. Pour nous il n'y a pas de fatalisme !

La CGT c'est une organisation constituée autour d'une conception de solidarité entre les salariés, présente sur tout le territoire, chez les actifs et les retraités, et sur tous les champs professionnels, public et privé mais également auprès des privés d'emploi, des sans papiers et ce au-delà de toutes origines, couleurs de peau, religion ou orientation sexuelle.

Cotiser à la CGT c'est de la presse syndicale et donc de l'information libre et indépendante.

Cotiser à la CGT c'est s'assurer une indépendance de vie et d'action de l'organisation et la permanence de l'action de toutes les organisations confédérées : Unions Départementales, Unions Locales, Fédérations, UGICT, Union des retraités ... et bien sûr de la Confédération.

Cotiser à la CGT c'est se donner les moyens d'œuvrer sur le terrain auprès des collègues face à l'employeur.

Cotiser à la CGT c'est permettre à l'INDECOSA-CGT de développer un réseau, pour tous les syndiqués, de défense du consommateur.

Cotiser à la CGT c'est participer à l'AVENIR SOCIAL dans sa mission de solidarité en France et à l'international.

Cotiser à la CGT c'est avoir accès aux services de l'ANCAV-TT.

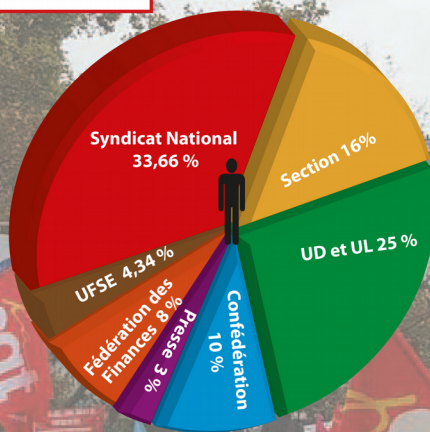
Les adhérents de la CGT Finance Publiques ont fait le choix de se constituer en **syndicat national**, pour une défense efficace des missions, des personnels, de leurs statuts particuliers et pour développer les luttes dans le cadre d'une administration centrale à réseau déconcentré.

Les syndicats définissent eux-mêmes leur mode de constitution et de fonctionnement notamment par la mise en place de sections syndicales dans les formes les plus adaptées.

Les sections ont pour fonction d'animer et de coordonner l'activité syndicale sur leur champ d'intervention (Le département, la direction nationale ou spécialisée). L'animation de la section est assurée par une Commission exécutive, élue chaque année, lors de son Assemblée générale.

L'UFSE-CGT assure la représentation des syndicats de la CGT pour les questions touchant à l'ensemble des agents de l'État. À ce titre, elle siège au Conseil Supérieur de la Fonction publique de l'État et au Conseil Commun de la fonction. L'UFSE-CGT assure la coordination et la représentation des organisations CGT intervenant dans les structures administratives interministérielles

La fédération des Finances CGT défend les intérêts de personnels en matière d'action sociale ministérielle (logement, restauration, EPAF) et coordonne l'action CGT en matière de santé et sécurité au travail (CHSCT).



Tous les syndiqués reçoivent la **presse confédérale** mensuelle, réalisée par la Vie Ouvrière dénommée « **ENSEMBLE!** ».

96 unions départementales regroupent les syndicats et sections syndicales de toutes professions d'un même département. Elles coordonnent les luttes professionnelles et d'ensemble pour le progrès social. Elles organisent les solidarités entre tous les salariés et représentent la CGT auprès des pouvoirs publics territoriaux.

857 unions locales constituées par les syndicats et sections syndicales d'une même zone géographique. Elles sont le lien de proximité, l'intermédiaire entre les syndiqués et les salariés travaillant sur leur territoire, souvent une ou plusieurs communes.

Syndicat de luttes et de propositions, la **Confédération Générale du Travail** est née de la volonté des salariés de s'organiser collectivement et durablement pour défendre leurs intérêts face à l'oppression et à l'exploitation, pour conquérir des droits et les faire valoir, pour imaginer un monde plus juste et proposer des voies pour y parvenir.

INDECOSA

Créée en 1979 par la CGT, l'association pour l'information et la défense des consommateurs salariés (Indecosa-CGT) agit pour la défense, la conquête de leurs droits et la mise en mouvement des consommateurs salariés. Présente au Conseil National de la Consommation (CNC), l'Indecosa-CGT vous accompagne dans vos démarches lorsque vous êtes exposés à un litige lié à la consommation.

- Conseil et défense de vos droits individuels et collectifs ;
- Représentation dans les instances auprès des pouvoirs publics ;
- Engagement pour un consumérisme socialement et environnementalement responsable.

INDECOSA-CGT 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex
Tel : 01 48 18 84 18

Courriel : indecosa@cgt.fr Site : www.indecosa.cgt.fr

Présente sur l'ensemble du territoire national, le plus souvent dans les unions locales, des militants y tiennent des permanences et organisent des actions collectives.

ANCAVTT / TOURISTRA

L'**ANCAV**, association nationale de tourisme social créée par la CGT et ses fédérations, avec TOURISTRA, son partenaire exclusif, agence de voyages au service des collectivités, propose un tourisme social et des loisirs de qualité :

- En France et à l'étranger : des villages de vacances, des locations d'appartements, des hôtels, des circuits et des voyages à l'autre bout du monde
- Les services d'une billetterie train, bateau, avion.

Pour les contacter : **ANCAV-TT**
263, rue de Paris - Case 560
93515 MONTREUIL cedex
01 55 82 84 76

<mailto:info@ancavtt.asso.fr>
<http://www.ancavtt.com/>

← Sur 100 €, votre cotisation suite à la réduction d'impôt ou au crédit d'impôt n'est en fait que de 34 €.